

PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ D'EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA

en réponse aux recommandations formulées par le Bureau du vérificateur général dans son audit de performance au sujet du Programme de modernisation du versement des prestations.

Préambule :

La livraison continue et ininterrompue de prestations sociales de base du Canada est de la plus haute importance pour le gouvernement du Canada et, au cours des dernières années, EDSC a entrepris un travail approfondi pour réduire de façon considérable les risques liés aux technologies existantes actuelles qui offrent ces prestations aux Canadiens.

Par l'entremise du Programme de modernisation du versement des prestations (MVP), la technologie existante actuelle sera remplacée par une nouvelle plateforme composée d'applications modernes sur une infrastructure moderne. Cette nouvelle plateforme a été développée selon des principes de conception centrés sur l'humain, ce qui se traduira par une expérience client considérablement améliorée pour les Canadiens lorsqu'ils demandent et reçoivent des prestations, et offrira également une intégrité accrue des programmes et une mise en œuvre plus rapide des changements de politique. Bien que le programme MVP représente un investissement très important au cours des 10 années du programme, plus de 1,5 billion de dollars en prestations d'assurance-emploi, de sécurité de la vieillesse (SV) et du Régime de pensions du Canada (RPC) seront versés, et les coûts actuels et projetés sont consistants avec des transformations similaires entreprises dans d'autres juridictions.

Les travaux sur la MVP sont bien avancés et, en juin 2023, la MVP a été mise en oeuvre avec succès auprès de plus de 600 000 bénéficiaires de prestations étrangères. Le programme est toujours en voie d'être mis en œuvre auprès de tous les autres bénéficiaires de la SV d'ici décembre 2024.

N° de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse de la direction	Description du résultat escompté final	Date d'achèvement prévue	Principales étapes intermédiaires (description et date)	Organisation responsable et personne-ressource (nom, poste, n° de tél.)	Indicateur de réalisation (réservé au CPCP)
		<i>La réponse de la direction ministérielle sera incluse dans le rapport du BVG qui est déposé au Parlement et publié sur le site Web du BVG.</i>					
Paragraphe 35	<p>Recommandation 1</p> <p>En s'appuyant sur son expérience du programme de Modernisation du versement des prestations, Emploi et Développement social Canada devrait collaborer avec le Secrétariat du</p>	<p>EDSC et le SCT sont en accord avec la recommandation du BVG sur la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre une approche plus réaliste et plus précise pour estimer et déclarer les coûts des grands projets de TI pluriannuels. Cette recommandation est conforme à l'évaluation stratégique menée par le SCT. Étant donné que les grands programmes de transformation des technologies de l'information comportent intrinsèquement de nombreux risques et inconnues dès leur lancement, dont il est difficile d'évaluer les coûts avec précision, nous continuerons de travailler</p>	<p>1) EDSC, avec l'appui du SCT, travaillera à améliorer et à documenter les techniques et méthodes d'estimation des coûts utilisées pour établir des prévisions de coûts fiables pour la MVP, à l'aide d'un processus itératif intégrant les approches</p>	<p>Fin de P4 EF 23-24</p>			

N° de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse de la direction	Description du résultat escompté final	Date d'achèvement prévue	Principales étapes intermédiaires (description et date)	Organisation responsable et personne-ressource (nom, poste, n° de tél.)	Indicateur de réalisation (réservé au CPCP)
		<i>La réponse de la direction ministérielle sera incluse dans le rapport du BVG qui est déposé au Parlement et publié sur le site Web du BVG.</i>					
	<p>Conseil du Trésor du Canada pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • élaborer et mettre en œuvre une méthode d'estimation et de déclaration des coûts plus réaliste et précise pour les vastes projets pluriannuels de technologie de l'information qui sera utilisée à l'avenir par le programme et par d'autres ministères planifiant des projets semblables; • veiller à ce que tout changement futur (notamment des estimations de coûts ou des échéanciers) n'entraîne pas la réduction ou l'abandon de la composante de transformation. <p>Aux fins de la mise en œuvre de cette recommandation, nous encourageons le Ministère</p>	<p>en étroite collaboration avec le SCT pour mettre en œuvre les meilleures pratiques.</p> <p>Le programme de la MVP a adopté les politiques et les orientations pertinentes du SCT en ce qui concerne l'établissement des coûts et l'estimation des grands projets de technologie de l'information. MVP examinera les pratiques d'autres initiatives à grande échelle pour tirer parti des leçons apprises et renforcer la capacité d'établissement des coûts. EDSC travaillera avec le SCT pour élaborer des approches et des méthodologies qui seront partagées pour soutenir d'autres ministères et les initiatives liées à la GI/TI avec l'aide du SCT, par exemple par l'intermédiaire du site GCpédia de la Communauté de pratique sur l'établissement des coûts du SCT.</p> <p>Le programme de la MVP tiendra un registre des risques au niveau du programme et du projet pour gérer et atténuer les risques et les inconnues à l'aide d'outils de pointe de l'industrie pour quantifier les imprévus nécessaires pour traiter et atténuer les risques le plus tôt possible dans le cycle de vie du programme/projet.</p> <p>EDSC est en accord et protégera et priorisera le volet de transformation du programme de la MVP alors que nous préparons les futures versions du programme de la MVP. Cela sera évident dans nos plans et artefacts spécifiques aux tranches et aux projets, qui seront</p>	<p>descendantes et ascendantes :</p> <p>1a) Au cours des phases initiales du programme, une approche descendante d'établissement des coûts fondée sur des exigences et des hypothèses de haut niveau sera mise en œuvre, en conformité avec les normes et les pratiques exemplaires du gouvernement du Canada. Les procédures seront mises à jour et communiquées au SCT à mesure qu'elles évoluent afin d'assurer la continuité du programme.</p> <p>1b) Au cours des phases subséquentes, une approche ascendante d'établissement des coûts sera adoptée afin de parfaire les exigences et les hypothèses du projet, de permettre une plus</p>		<p>Fin de P4 EF 23-24</p> <p>Fin de P4 EF 23-24</p>	<p>Kari Beach Directrice générale</p> <p>Kari Beach Directrice générale</p>	

N° de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse de la direction	Description du résultat escompté final	Date d'achèvement prévue	Principales étapes intermédiaires (description et date)	Organisation responsable et personne-ressource (nom, poste, n° de tél.)	Indicateur de réalisation (réservé au CPCP)
		<i>La réponse de la direction ministérielle sera incluse dans le rapport du BVG qui est déposé au Parlement et publié sur le site Web du BVG.</i>					
	à envisager des méthodes qui ont été utilisées dans d'autres types d'initiatives à long terme.	examinés lors des tables de gouvernance appropriées de la MVP.	<p>grande précision et d'offrir un niveau accru de détails sur chaque estimation de coûts. L'outil d'estimation des coûts produira, de manière itérative, une estimation d'ordre de grandeur approximatif qui permettra l'établissement de coûts de référence plus précis et qui présentent une validité accrue.</p> <p>1c) L'approche documentée et les résultats de la MVP appuieront les efforts du SCT visant à fournir des orientations et du soutien à la réalisation de projets complexes par l'entremise des directives du SCT sur les coûts. Les directives concernant les initiatives de GI/TI seront disponibles l'automne 2023</p> <p>2) EDSC mettra à jour ses processus de gestion des risques et enjeux, et</p>	<p>Fin de P4 EF 23-24</p> <p>Fin de P4 EF 23-24</p>	<p>Fin de P4 EF 23-24</p>	<p>Kari Beach Directrice générale</p> <p>Kari Beach Directrice générale</p>	

N° de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse de la direction	Description du résultat escompté final	Date d'achèvement prévue	Principales étapes intermédiaires (description et date)	Organisation responsable et personne-ressource (nom, poste, n° de tél.)	Indicateur de réalisation (réservé au CPCP)	
		<p><i>La réponse de la direction ministérielle sera incluse dans le rapport du BVG qui est déposé au Parlement et publié sur le site Web du BVG.</i></p>						
			<p>s'appuiera sur des outils de pointe pour quantifier les mesures en cas d'urgence, tenir compte des risques et établir des mesures d'atténuation dans les plus brefs délais.</p> <p>3) EDSC adoptera des mesures visant à protéger la composante transformation du programme, notamment :</p> <p>3a) Faire en sorte que les principaux documents tels que le Plan directeur de la MVP, la Feuille de route intégrée et le Dossier des projets énoncent les principales capacités requises pour mener à bien la transformation et accordent une attention soutenue à la prestation d'une expérience de service transformée.</p> <p>3b) Mettre à jour le processus de contrôle du</p>	<p>Fin de P3 EF 23-24</p>	<p>Fin de P3 EF 23-24</p>	<p>Aaron Jaffery Directeur général</p> <p>Kari Beach Directrice générale</p>		

N° de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse de la direction	Description du résultat escompté final	Date d'achèvement prévue	Principales étapes intermédiaires (description et date)	Organisation responsable et personne-ressource (nom, poste, n° de tél.)	<i>Indicateur de réalisation</i> (réservé au CPCP)	
		<i>La réponse de la direction ministérielle sera incluse dans le rapport du BVG qui est déposé au Parlement et publié sur le site Web du BVG.</i>						
			changement pour y inclure l'analyse des répercussions résultant de la modification des objectifs de transformation, ainsi que l'élaboration de mesures d'atténuation, le cas échéant.					